Avez-vous des difficultés d’apprentissage ?

Si vous avez des difficultés d’apprentissage spécifiques, comme par exemple si vous êtes dyslexique, il est possible que nous puissions vous aider lors de votre examen Cambridge English.

Que dois-je faire?

Il est possible qu’il faille plusieurs mois pour mettre en place les aménagements particuliers adaptés à votre cas, il faut donc déposer votre demande dès que possible par l’intermédiaire de votre Centre.

Que fera le Centre d’examen Cambridge English?

Votre Centre:

- vous confirmera la date limite pour déposer une demande (cette date peut précéder de plusieurs mois celle de votre examen, selon les aménagements dont vous avez besoin)
- vous demandera de lui communiquer tous renseignements pertinents quant à vos difficultés d’apprentissage
- procèdera aux aménagements qui vous sont nécessaires pour pouvoir passer l’examen

Si votre Centre ne dispose pas de l’équipement ou de l’espace dont vous avez besoin, par exemple d’une pièce séparée, il fera tout son possible pour vous aider à trouver un autre Centre qui soit en mesure de répondre à vos besoins.

Votre Centre peut également vous demander de fournir un certificat médical.

Quels sont les justificatifs médicaux à fournir?

Vous devez donner au Centre un rapport sur vos difficultés d'apprentissage :

- qui date au maximum de deux ans avant la date de votre examen
- contenant toutes les informations pertinentes s’agissant de vos difficultés d'apprentissage et des tests qui ont été effectués
- rédigé par un psychologue qualifié (pédopsychologue, clinique ou membre agréé de l’ordre des psychologues)

Si vous ne disposez pas d’un tel rapport, ou ne parvenez pas à obtenir un, veuillez vous adresser à votre Centre d’examen Cambridge English.

Quels aménagements particuliers suis-je en droit de demander?

De nombreuses options sont possibles – choisissez ce dont vous avez besoin dans la liste ci-dessous. Votre professeur ou vous pouvez ensuite demander au Centre de procéder à tous les aménagements qui vous sont nécessaires.

Une fois que vous avez reçu une autorisation pour des aménagements particuliers mentionnés dans la liste

ci-dessous, vos réponses sont notées de la même façon que pour tous les autres candidats. Vous pouvez par exemple perdre des points si vous faites une erreur d'orthographe ou de grammaire.

1. Temps supplémentaire

Vous pouvez demander plus de temps pour une épreuve, par exemple si vous avez besoin de beaucoup de temps pour lire les questions ou noter vos réponses.

Vous pouvez normalement demander une prolongation de 25 % de la durée normale de l'épreuve. Ainsi, lorsqu'une épreuve dure une heure, vous avez droit à 15 minutes supplémentaires.

Vous pouvez demander une prolongation de plus de 25% de la durée de l'épreuve si votre professeur ou vous pensez que vous en aurez besoin. Gardez à l'esprit cependant qu'une épreuve trop longue pourrait être très fatigante.

Vous pouvez également demander à passer une version adaptée de l'épreuve de compréhension orale, ce qui est une manière de vous donner plus de temps pendant l'épreuve. La personne qui vous fera passer l'épreuve veillera à :

- interrompre la lecture du CD avant chaque partie de l'épreuve, afin de vous laisser suffisamment de temps pour lire les questions
- interrompre la lecture du CD pendant chaque partie de l'épreuve, afin de vous laisser suffisamment de temps pour noter une ou plusieurs réponses
- interrompre la lecture du CD après chaque partie de l'épreuve, afin de vous laisser suffisamment de temps pour relire vos réponses

Vérifiez auprès de votre professeur ou de votre Centre si vous avez le droit de demander à passer une version adaptée de l'épreuve de compréhension orale.

2. Pauses surveillées

En plus (ou au lieu) de temps supplémentaire, vous pouvez demander des pauses surveillées. Cela signifie que vous pouvez arrêter d'écrire et de prendre une pause seul dans une autre pièce. Ceci peut vous être utile s'il vous est difficile de vous concentrer pendant de longues périodes. Vous serez surveillé pendant votre pause.

3. Écrire vos réponses à l'aide d'un ordinateur

Vous pouvez demander l'autorisation d'écrire vos réponses à l'aide d'un ordinateur ou d'un système de traitement de texte.

Si vous souhaitez utiliser un ordinateur ou un système de traitement de texte, il est interdit d'utiliser les fonctions de correcteur d'orthographe, de correcteur de grammaire et de thésaurus.

Si vous avez l'autorisation d'utiliser un ordinateur, n'oubliez pas :

- Votre Centre ne dispose peut-être pas de matériel**,** comme par exemple d'un ordinateur, dont vous pouvez vous servir. Cependant, il est possible que vous puissiez vous servir de votre propre matériel.
- Vous devrez passer votre examen assis tout seul dans une pièce séparée. Si votre Centre n'a pas suffisamment de place pour que vous puissiez y passer l'examen avec un ordinateur, il fera tout son

possible pour vous aider à trouver un autre Centre où passer l'examen.

- Vous devez écrire vos propres réponses**.**Vous n'avez pas le droit de lire vos réponses à quelqu'un qui les écrit pour vous.
- Vous ne pouvez pas utiliser un logiciel de reconnaissance vocale, c'est-à-dire un programme qui transforme vos paroles en texte.

4. Lire les questions du sujet d'épreuve

Vous devez lire les questions d'examen vous-même. Même s'il peut vous falloir plus longtemps pour lire les questions d'examen, vous n'êtes pas autorisé à :

- vous les faire lire par quelqu'un d'autre (un lecteur)
- vous servir d'un ordinateur avec logiciel de lecture d'écran

5. Vous faire assister par un secrétaire (ou transcripteur)

Si votre écriture est très difficile à lire, vous pouvez demander à votre Centre de copier (faire une transcription de) vos réponses.

Cela signifie que, à la fin de l'examen, vous devrez lire vos réponses à voix haute à la personne qui les transcrit, y compris toute la ponctuation.

Le transcripteur écrit une copie exacte de vos réponses,y compris toute éventuelle faute de grammaire, d'orthographe ou de ponctuation.

6. Vous faire aider pour remplir vos grilles de réponses

Pour la plupart des épreuves d'examen Cambridge English, vous devez inscrire (transférer) vos réponses dans une grille de réponses qui est ensuite corrigée par ordinateur.

S'il vous est difficile de suivre les numéros ou l'ordre de questions sur une page, vous pouvez être autorisé à écrire vos réponses sur une autre feuille de papier ou, parfois, directement sur la feuille qui contient les questions. Demandez conseil à votre Centre.

7. Transparents colorés

Vous pouvez demander l'autorisation d'utiliser des transparents colorés si vous en avez l'habitude.

8. Vous pouvez demander une version imprimée en gros caractères d'un sujet d'épreuve

Les sujets d'épreuve en caractères agrandis sont également appelés des sujets «modifiés en gros caractères». Le sujet d'épreuve est modifié, et on supprime tout ce qui n'est pas nécessaire pour répondre à la question, comme par exemple les cadres entourant les textes. La même taille de caractères est appliquée à tous les mots dans le sujet d'étude.

9. Autres équipments

Demandez l'autorisation de votre Centre d'examen agréé si vous souhaitez utiliser un autre équipement, comme par exemple un agrandisseur de contenu d'écran.